



**TROYES  
CHAMPAGNE**  
MÉTROPOLE



## SERVICE TRANSPORT SCOLAIRE TCAT-TCM

### RENTÉE SCOLAIRE 2023-2024

#### **Campagne d'Inscription / Réinscription au Transport Scolaire 2023/2024 :**

L'année scolaire 2022/2023 s'achève dans quelques semaines et, d'ores et déjà, le lancement de la nouvelle campagne d'inscription ou de réinscription au service Transport Scolaire se profile pour les élèves domiciliés dans votre commune.

Pour votre information, celle-ci s'ouvre à compter du 1<sup>er</sup> juin jusqu'au 09 juillet 2023 inclus.

A ce titre, nous tenions à vous aviser que nous venons d'adresser à chaque famille, dont au moins un des enfants a bénéficié du transport scolaire durant l'année 2022/2023, un courrier expliquant les modalités de réinscription (voir pièce jointe).

Dans le cas d'une 1<sup>ère</sup> inscription, la procédure est légèrement différente. A cet effet, nous vous communiquons une brochure « guide d'utilisation du service en ligne » que nous vous invitons à mettre à la disposition des familles qui pourraient être concernées (*et éventuellement aux écoles qui réceptionneront les inscriptions de nouveaux élèves*) ainsi que le formulaire d'inscription en version papier.

#### **Prise en charge des écoliers externes durant la pause méridienne :**

Le Règlement Intérieur du Transport Scolaire approuvé par le Conseil Communautaire de TCM en date du 25 mars 2022 prévoit en son article III-1 intitulé « La structuration des services » qu'un transport méridien est organisé dans les Regroupements Pédagogiques Intercommunaux (RPI) lorsque les écoles sont dispersées sur plusieurs communes et qu'il existe un restaurant scolaire unique.

Eu égard à cet article, nous vous précisons que la prise en charge des écoliers externes inscrits au transport scolaire est autorisée durant la pause méridienne mais uniquement dans la limite des places disponibles, les élèves demi-pensionnaires étant bien entendu prioritaires.

Aucun moyen supplémentaire ne sera déployé pour prendre en charge les élèves externes et le transport s'effectuera à financement constant.

Nous vous invitons à rappeler cette règle aux familles qui souhaiteraient voir leur(s) enfant(s) bénéficier du transport méridien pour un retour à domicile. Une décision de refus de prise en charge de leur(s) enfant(s) pourra leur être notifiée par notre service si le nombre de places dans le car s'avère insuffisant après la montée des écoliers demi-pensionnaires.

### **Accueil des élèves en cas d'absence des parents à la descente du car :**

Consignes en cas de défaillance des parents ou d'un représentant légal à la descente du car :

Si la non-présence d'un adulte responsable est constatée lors de la descente des élèves au point d'arrêt, alors tout élève d'école maternelle sera gardé à bord du véhicule jusqu'à la fin du circuit. En l'absence de manifestation des parents ou du représentant légal, l'enfant sera conduit par défaut à la garderie de l'école, à la gendarmerie ou au commissariat le plus proche. Les services de la mairie pourront être sollicités pour aider à solutionner le problème.

Il est rappelé que le trajet entre le domicile et le point d'arrêt ainsi que l'attente au point d'arrêt sont sous la responsabilité du responsable légal de l'élève mineur.

### **Coordonnées du Service Transport Scolaire TCAT-TCM :**

**Service Transport scolaire TCAT-TCM – 20 rue aux Moines 10000 Troyes**

☎ Standard 03.25.70.49.10 – ✉ [transport-scolaire@tcat.fr](mailto:transport-scolaire@tcat.fr)

Administratif : Caroline Cordier – ✉ [c.cordier@tcat.fr](mailto:c.cordier@tcat.fr)

Technique : Jérémie Boquillon – ✉ [j.boquillon@tcat.fr](mailto:j.boquillon@tcat.fr)

N° Astreinte : 03.25.70.72.06 (*l'appel bascule sur le portable de l'agent en charge de l'astreinte*)

Site Internet : [www.tcat.fr](http://www.tcat.fr) / rubrique Transport scolaire ou <https://tcat.fr/se-deplacer/transport-scolaire/>

*Vous y trouverez tous les renseignements relatifs au transport scolaire géré par notre service (conditions de prise en charge – modalités d'inscription – tarification – horaires de passage des cars etc..).*